

# Devenir Eco-délégué

## Etre éco-délégué dans sa classe et dans son établissement, cela signifie :

- être **volontaire** (pas d'élection). Si possible un binôme par classe (fille-garçon). S'il n'y en a pas, ce serait bien dommage ! Ce sera alors les délégués ou suppléants qui feront office d'éco délégués.

- être un élève **respectueux de l'environnement** et montrer l'exemple.

- **participer aux réunions** sur le développement durable.

- avoir des **aptitudes à communiquer**

Être à l'écoute des autres et se faire le porte-parole de ses camarades et du personnel de l'établissement. Être informé et informer les autres. Restituer à ses camarades de classe les résultats des actions menées.

Sensibiliser ses camarades aux gestes quotidiens qui permettent d'économiser l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique (éteindre les lumières, les ventilateurs, la climatisation, vérifier que les fenêtres sont fermées quand on climatise, que les élèves respectent le tri des déchets dans la classe, ce que contient par exemple la poubelle jaune...)

- **participer activement** à la réalisation des projets, **aux actions menées**

- **être force de proposition** (proposition d'initiatives et d'actions...).

Identifier les actions et les projets pour améliorer la biodiversité, diminuer l'impact énergétique de l'établissement, promouvoir des gestes écoresponsables de l'ensemble de la communauté éducative, sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire, promouvoir une action sur le territoire environnant de l'établissement.

## Leurs missions s'articulent autour des grands enjeux du développement durable :

- Limiter la consommation d'énergie
- Protéger la biodiversité
- Éviter le gaspillage alimentaire
- Réduire et trier les déchets
- S'unir pour engager son établissement dans la lutte contre le réchauffement climatique